

DESCRIPTION

de la Motocyclette à Pétrole TERROT

— Type " H " —

Construite par les Établissements TERROT, à Dijon

Moteur à 1 cylindre à 4 temps, à essence de pétrole.
Distribution par soupapes commandées.
Allésage : 70 m/m.
Course : 90 m/m.
Cylindrée : 346 cc.
Puissance : 4 CV à 2.800 tours par minute.
Allumage électrique par magnéto à haute tension.
Carburateur à pulvérisation.
Transmission par chaînes.
Changement de vitesse par boîte 3 vitesses, par pignons baladeurs commandés par un levier à main placé à droite du réservoir.
Rapport de transmission du moteur à la boîte : 18×40.
 — de la boîte à la roue arrière : 20×50.
Rapport des vitesses du moteur et de la roue arrière :

3 ^e vitesse (prise directe).	5.26
2 ^e vitesse.....	8.36
1 ^{re} vitesse.....	14.01

Roues de 650 m/m de diamètre.
Boîte de vitesses placée sous le pédalier.
Mise en marche au pied au moyen d'une pédale de lanceur.

Débrayage au moyen d'un levier fixé sur le guidon.
Vitesse maximum théorique : environ 60 kilomètres à l'heure. Elle peut être réglée au moyen de 3 manettes fixées au guidon, dont 2 à portée de la main droite commandant l'admission du gaz et de l'air. L'autre, à main gauche, commandant l'avance à l'allumage.
Lève-soupape actionné par un levier au guidon à main gauche (décompression).
Cadre spécialement renforcé.
Fourche élastique articulée.
Réservoir d'essence contenant 8 litres.
Réservoir d'huile contenant 1 litre 500.
Freins : La machine est munie de 2 freins à segments extensibles. Le premier, commandé à main droite au guidon, agit sur le moyeu avant. Le deuxième, commandé par une pédale au pied gauche, agit sur le moyeu arrière.
Porte-Bagages - Supports de roues avant et arrière.
Poids de la Machine : 85 kilos environ.
Echappement : par silencieux efficace

NOTA. — Cette machine est livrée en 2 modèles : **Modèle HT**, avec moteur tourisme ; **Modèle HS**, avec moteur sport, de même qu'avec pneus confort (700×100).

Etablissements TERROT.

Procès-Verbal de Constatation

Il résulte des constatations effectuées le 11 Août 1924, par M. FOURNEY, ingénieur des Travaux Publics de l'Etat (Service des Mines) à Dijon, sur le véhicule à pétrole *Terrot*, type H, n° 17.239, décrit par la notice ci-jointe, que ce véhicule satisfait aux articles 21, 22 et 23 du décret du 31 décembre 1922 (Code de la route).

La puissance du moteur est, d'après la circulaire ministérielle du 15 décembre 1912, de 4 chevaux.

Chalon-sur-Saône, le 12 Août 1924.

L'Ingénieur des Mines : J. DE COUTARD.

Vu : Lyon, le 13 Août 1924.

L'Ingénieur en Chef : P. NIEVENGLOWSKI.

CERTIFICAT

Les Constructeurs soussignés certifient que la Motocyclette N° 123607 Moteur N° est entièrement en conformité du type reçu par le Service des Mines, suivant procès-verbal en date du 12 Août 1924.

Vitesse maxima de la Motocyclette : 60 kilomètres à l'heure.

CYCLES TERR
 Les Constructeurs :
Établissements TERROT.
 L'Administrateur-Délégué :
Blanchard
 10 MAI 1924
 30 AV. DE LA GRANDE ARMÉE
 # PARIS #

Machine sans
 taxe de luxe
 (Prix inférieur à celui imposé)
 Exemplaire susceptible
 d'être demandé à l'acheteur
 par le Bureau des Contributions